

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE TECHNIQUE
4 NOVEMBRE 2016 : QUELLES ACTIVITES POUR L'ESPACE CULTUREL DE
L'ALTA ROCCA ?**

ANNEXE 1 : DOCUMENT DE PRESENTATION

ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES PRESENTES SOUHAITANT PARTICIPER AUX GROUPE DE TRAVAIL.

M. Tony PERALDI procède à l'ouverture de la réunion du comité technique en rappelant rapidement le contexte dans lequel s'inscrit la présente réunion ainsi que son objectif général.

Il s'agit à partir du diagnostic établi lors de la dernière réunion et des rencontres avec les différents acteurs du territoire (les personnes aujourd'hui présentes, les responsables d'établissement enseignants, un conseiller pédagogique en charge du secteur, l'inspecteur de l'éducation nationale, les élus de la communauté de commune et leur président), de déterminer les types d'activités pouvant être proposés au sein du futur espace culturel.

Mme Marie Ange LANFRANCHI présente une synthèse des différentes rencontres effectuées avec les acteurs du territoire pour échanger sur les activités envisagées pour l'espace culturel. Des éléments de diagnostic partagé ont été évoqués concernant les atouts et les freins du territoire.

Les activités sur lequel le travail de réflexion est entamé ont vocation d'une part à s'intégrer dans les orientations du diagnostic de territoire mené par la communauté de communes de l'Alta Rocca dans le cadre de la définition de son projet de territoire et d'autre part à s'intégrer en parfaite complémentarité des actions existantes proposées par les différents opérateurs du territoire (associations, collectivité...).

Il apparaît clairement que l'objectif commun des acteurs du territoire est de valoriser son attractivité tout en renforçant ses ressources (humaines, patrimoniales...).

En effet les atouts du territoire sont nombreux (tissu associatif riche dense et dynamique nombre d'enfants important, élus impliqués pour maintenir une offre culturelle et des activités sur le territoire). Les difficultés soulevées par les différents acteurs du territoire sont l'absence de lieux adaptés aux différentes activités, les questions d'accessibilité (isolement, saisonnalité, difficulté de mobiliser des intervenants).

Pour construire une offre adaptée à ces éléments de contexte, il est donc proposé de réfléchir par groupe de travail constitué par activité à des solutions efficaces par rapport aux types de publics (jeunesse/ famille/ seniors) et permettre un rayonnement complet de la structure tant par le biais de ses actions intra-muros que par des activités hors les murs réparties sur

l'ensemble du territoire. Il est précisé que cette réflexion sera menée rapidement et demandera une disponibilité relative, quelques réunions seront suffisantes.

Les recoupements thématiques suivants peuvent être proposés pour chaque groupe de travail :

- 1) Activités médiathèques (conte, lecture à voix haute...)
- 2) Enseignements artistiques : musique danse
- 3) Activités socio-culturelles c'est à dire ateliers créatifs (cuisine tricot...) , ludothèque (dont jeux de l'esprit), apprentissage des langues (corse anglais), arts visuel (photo, peinture, sculpture...), sport et bien être (yoga gymnastique douce, nutrition et hygiène de vie...)
- 4) Ressources numériques (risques et prévention en matière d'utilisation du numérique, jeux vidéo, bonne pratiques...)
- 5) Accompagnement vers l'insertion et l'emploi (découverte des métiers du territoire, découverte de métiers autres, rédaction de CV initiation à l'informatique...)
- 6) Développement durable et environnement (énergies renouvelables les modes de consommation raisonnés, grandes problématiques actuelles économie circulaire...)
- 7) Patrimoine et savoir-faire
- 8) Programmation culturelle (agenda culturel, répertoire des intervenants).

Quatre groupes de travail peuvent être immédiatement installés (les autres nécessitant un travail de préparation plus important de la part des représentants du département de la corse du sud), il s'agit des groupes suivants:

- Activités médiathèques
- Volet musical des enseignements artistiques
- Activités socio-culturelles
- Programmation culturelle.

Chaque groupe de travail devra réfléchir aux activités existantes et

Mme Marie Ange LANFRANCHI demande aux personnes présentes si des précisions sont nécessaires ou si des questions veulent être posées.

La question est posée du recours nécessaire à des techniciens pour l'organisation de certains types d'activité. Mme LANFRANCHI confirme qu'il peut être fait appel à des intervenants qualifiés pour certains types d'activité à forte technicité par exemple. Ces derniers peuvent être associés aux réunions des groupes de travail pour définir les besoins et les propositions d'activités.

Il est rappelé que tout projet culturel doit être lisible, la présentation du projet et le suivi de chaque étape doit être porté à la connaissance de l'ensemble des conseillers communautaires. Ainsi un reportage photo commenté de l'avancée des travaux pourrait être réalisé.

Par ailleurs dans le prolongement de la nécessité de maintenir et de développer le lien social y compris intergénérationnel, est évoquée une idée d'activité en lien avec les activités originelles du lieu à travers la mise en œuvre de jardins partagés, « les jardins du couvent ».

De la même manière la formule des biennales de Quenza pourrait être étendue à d'autres domaines d'activités et à d'autres lieux.

Pour ce qui concerne le fonctionnement du futur espace culturel la question du fonctionnement est posée ainsi que de l'adaptabilité nécessaire du personnel en fonction des besoins. Est alors rappelé toute l'importance de la définition précise des activités et donc des besoins afin de prévoir le mode d'organisation de l'espace culturel le plus adapté en terme de fonctionnement (plages d'ouverture...).

En conclusion, les groupes de travail seront mis en place très rapidement. Il est important de rappeler que les personnes y compris non présentes ce jour et qui souhaitent s'inscrire dans les groupes de travail peuvent toujours le faire. Un compte rendu de cette réunion ainsi que de celle du 29/09/2016 sera transmis aux participants et mis en ligne sur le site de la commune et de la communauté de communes.

La définition des activités de l'espace culturel participera incontestablement à l'animation et à la dynamique du réseau de lecture publique existant sur le territoire et plus largement du réseau socio-culturel.